



CONCOURS OFFICIEL DE DRESSAGE EN HALLE GLOVELIER / JU - MANEGE ROGER BOURQUARD du 23.07.2011 au 24.07.2011

Présidente du CO Yerly Adeline, Courgenay
Délégué technique Fischer Elisabeth, Penthaz
Délai d'inscription 27.06.2011, courrier A

Organisateur Club équestre des Vannez
Secrétaire du CO Offreda Magalie, Chemin des Vannez, 2855 Glovelier
Natel: 079 230 99 83
Vétérinaire Clinique de la Condemène, Jean-Philippe Stucki

No	Jour	Programme	Licences	FIN	Prix	Remarques
1	Sa	O Programme CH-JP Matériel	DR, DN, SR, SN	25	Selon règlement	PROMOTION CH 4 ANS
2	Sa	O Programme JC 03/40	DR, DN, SR, SN	25	Selon règlement	PROMOTION CH 5 ANS
3	Sa	O Programme JC 05/40	DR, DN, SR, SN	25	Selon règlement	PROMOTION CH 5 ANS
4	Sa	O Programme FB 03/40	RB, SR	45	Selon règlement	
5	Sa	O Programme FB 05/40	RB, SR	45	Selon règlement	
6	Di	O Programme L 11/40	DR, DN	45	Selon règlement	
7	Di	O Programme L 13/40	DR, DN	45	Selon règlement	

Conditions générales

Finances d'inscription www.fnch.ch ou à verser simultanément sur ccp Club Equestre des Vannez, 17-371747-4
Inscription par internet www.fnch.ch ou sur formulaire officiel à : Magalie Offreda, Chemin des Vannez, 2855 Glovelier, magalie.offreda@gmail.com

Renseignements Adeline Yerly, Rue du 23-Juin 2, 2950 Courgenay, ade1089@hotmail.com / Durant la manifestation : 079 362 39 80
Horaires Les listes de départs seront disponibles sur le site www.manege-bourquard.ch, rubrique Concours, une semaine avant la manifestation

Remarques :

- les épreuves se dérouleront dans le manège en sable 20 x 40
- place d'entraînement : paddock extérieur en sable
- épreuves Promotion CH : une photocopie du certificat d'origine doit obligatoirement être jointe à toutes les inscriptions CH
- prix, plaques et flots selon règlement FSSE en vigueur. Tenue civile uniquement
- les programmes ne seront pas dictés. Attention : nouveaux programmes de dressage à partir de 2009
- max. 20 cavaliers par épreuve (sauf promotions). Une liste d'attente sera établie. La distance la plus courte entre le domicile du cavalier et le manège Roger Bourquard à Glovelier sera déterminante

L'organisateur, d'entente avec le délégué technique, se réserve le droit d'augmenter le nombre de concurrents, et si besoin est, de changer les épreuves de jour.
Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les accidents, dégâts matériels, vols, etc.